



BÉTAIL d'Afrique

Mensuel

N°027

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

Mars - Avril 2024

PRIX:
1000 F CFA

INTERVIEW

Kouadio Bernadin
(Président des éleveurs
laitiers de Côte d'Ivoire)

dévoile
les défis
du secteur



SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Sidi Touré arrache d'importants accords au SIA 2024

• Les moments forts d'un
rendez-vous mondial

• **BÉTAIL D'AFRIQUE** au
cœur de l'évènement

FOCUS

Le dromadaire, un animal au service des hommes

Éditorial



Par Charles Lambert TRA-BI

Filière lait, véritable niche d'emplois

Dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025), l'Etat de Côte d'Ivoire a pris une option claire. Celle de transformer radicalement son économie en mettant le cap sur l'industrialisation à outrance en ce qui concerne toutes les spéculations agricoles et tous les secteurs porteurs. Cette vision clairement définie, plusieurs programmes et projets ont été mis en place pour la réaliser. Cela pour accroître significativement les revenus des acteurs des différents secteurs d'activité, mais surtout pour élargir le champ en vue de la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Eu égard à cette nouvelle manière de concevoir le développement, il est nécessaire d'identifier les chaînes de valeur compétitives, celles qui pourraient répondre le mieux à cette conception. Sans délaisser celles déjà existantes et bien éprouvées, il faut dénicher les domaines d'avenir et y déployer de véritables programmes de développement pour l'emploi et la transformation économique. C'est le cas de la filière lait de la Côte d'Ivoire à laquelle votre journal *BÉTAIL D'AFRIQUE* s'intéresse dans le présent numéro (voir interview) et qui doit attirer l'attention des gouvernants pour en faire une importante niche d'emplois.

Mais pour atteindre ce cap, les défis sont majeurs. Pour les relever, il n'est surtout pas question de naviguer à vue ni d'aller en rang dispersé. Eu égard à la jeunesse de cette filière, il importe de démarrer par la structuration. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le Président des éleveurs laitiers de Côte d'Ivoire, Kouadio Bernadin, par ailleurs patron de l'interprofession de la filière lait, soulève la question et invite les professionnels du secteur et le Gouvernement à la réflexion. Organiser la filière lait, c'est déjà la projeter comme un domaine d'activité attractif et capable d'absorber une partie des nombreux jeunes en quête d'emploi.

Lorsque la structuration de la filière sera acquise, il faut passer à l'étape de la formation. Le secteur de la production laitière, en effet, n'échappe pas à l'épineuse question des ressources humaines compétentes inhérente à toute œuvre de l'Homme. Pour rendre cette filière compétitive et créatrice d'emplois décents et durables, il faut impérativement former les acteurs, leur donner les moyens de produire quantitativement et qualitativement pour tenir la concurrence car dans ce secteur, bien de pays sont très avancés. La promotion du capital humain est donc plus que nécessaire !

Toujours en termes de compétitivité, la filière lait de la Côte d'Ivoire a besoin de professionnalisation. L'interviewé le relève d'ailleurs judicieusement : il faut passer de l'éleveur du dimanche à l'éleveur professionnel, celui qui tire l'essentiel de ses ressources de cette activité. Ce n'est pas encore le cas mais il est certain que ce cap franchi, cette filière se développera et sera davantage compétitive.

Pour faire de la filière lait de Côte d'Ivoire une niche d'emplois pour les jeunes et les femmes, nous l'avons souligné, les parties prenantes que sont les acteurs et le Gouvernement doivent jouer leur partition. Si les éleveurs laitiers ont le devoir de se former, de s'organiser et de se professionnaliser, indubitablement, il revient à l'Etat de les accompagner. Un accompagnement qui pourrait prendre la forme d'appuis financiers mais surtout celle d'un véritable soutien en ce qui concerne la recherche de financement. Le développement de la filière lait, dans l'état actuel, a grand besoin d'être boosté. Les décideurs devraient, dans cette optique, aider les acteurs du secteur à obtenir, auprès des banques et institutions financières nationales et internationales, des prêts qui leur permettraient d'investir, de développer leurs activités et d'accroître leur production en intégrant une démarche qualité.

En définitive, décider de faire de la filière lait de Côte d'Ivoire, une niche d'emplois est profitable, aussi bien aux acteurs qu'aux gouvernants. Si les professionnels peuvent évoluer dans un secteur viable, le Gouvernement, lui, a là une belle opportunité de réaliser son ambition de souveraineté et de sécurité alimentaires. Et réduire ainsi, drastiquement, l'enveloppe de plusieurs milliards de F CFA injectés, annuellement, dans l'importation de produits laitiers ■

FILIÈRE LAIT

Kouadio Bernadin (Président des éleveurs laitiers de Côte d'Ivoire) dévoile les défis du secteur

M. Bernadin Kouadio est un éleveur et agriculteur ivoirien, installé à Kpouébo, dans le département de Toumodi, ville située à près de 194KM d'Abidjan. Il est également le président des éleveurs laitiers et le premier responsable de l'interprofession lait de Côte d'Ivoire. Prix d'excellence du meilleur éleveur-laitier en 2019 et auréolé de bien d'autres distinctions nationales et internationales, Kouadio Bernadin s'est ouvert à BÉTAIL D'AFRIQUE pour partager son expérience.



Monsieur Kouadio Bernadin, vous êtes ingénieur électricien de formation et vous voilà aujourd'hui dans la production et la transformation du lait de vache et de chèvre. Comment en êtes-vous arrivé là ?

Kouadio Bernadin: Je suis arrivé à l'élevage par passion, parce que j'ai vécu dans un milieu où il y avait toujours des animaux. J'ai donc eu ce virus très tôt et je me suis engagé à finir ma vie dans une ferme. Voilà où cela m'a amené aujourd'hui.

Vous êtes propriétaire d'une ferme laitière de 340 hectares appelée DJERA Production, l'un des plus importants en Côte d'Ivoire. Parlez-nous de cette structure.

K.B.: DJERA Production est une entreprise qui existe depuis 2005 et a à cœur l'élevage laitier. Nous avons, dans cette entreprise, trois secteurs d'activité. Le premier est la production végétale. Nous produisons nous-mêmes la matière première pour la fabrication des aliments de bétail. Notre deuxième secteur d'activité, c'est l'élevage et donc la production animale, nous

sommes en poly élevages. Nous faisons l'élevage de bovins, d'ovins, de caprins, de lapins, de volailles, d'équidés, qui sont des élevages assez variés. Notre troisième secteur d'activité, c'est la transformation de nos produits d'élevage, que ce soit le lait, la viande ou même l'aliment.

Quels sont les obstacles auxquels vous faites face dans vos activités ?

K.B.: Nous avons des obstacles sur tout le cheminement. Nous essayons d'intégrer toutes les chaînes de valeur et les obstacles interviennent sur l'ensemble de ces chaînes de valeur. Premièrement, il y a la distribution de nos produits finis, qui est le plus difficile aujourd'hui, parce que nous ne parvenons pas à distribuer facilement nos produits finis, que ce soit le lait ou la viande. Le deuxième obstacle est lié au financement et au développement de nos activités. Comme vous le savez, le financement des activités agricoles n'est pas assuré sous nos tropiques et nous devons nous battre sur des fonds propres ou faire d'autres sacrifices pour pouvoir fi-

naner le développement de nos activités. La troisième difficulté, c'est le manque de ressources humaines. On n'a pas les hommes qu'il faut pour faire le travail. Les hommes qu'il faut pour réaliser ce type d'activité n'ont pas la formation requise dans notre pays. Ces obstacles constituent, pour nous, un frein au développement de ce secteur.

Où est-ce que vous vous approvisionnez en vaches et en chèvres pour votre production de lait et à combien estimez-vous le nombre de bêtes dans votre ferme ?

K.B.: L'essentiel de mes bêtes sont nées dans ma ferme. Nous faisons ce que nous appelons une mutation laitière. C'est-à-dire qu'à partir des vaches locales, nous faisons une mutation vers des vaches qui produisent du lait à partir de l'insémination artificielle. Toutes nos vaches sont nées à la ferme. Pour les chèvres, nous avons fait venir un noyau de Maradi, au Niger. Nous faisons la chèvre rouge de Maradi, nous avons reçu un petit noyau que nous avons multiplié sur place.

Suite de la page 2

Quels sont vos produits laitiers?

K.B.: Nous avons plusieurs produits laitiers qui partent du lait de consommation de chèvre et de vache, au lait écrémé, demi-écrémé et entier. Nous avons aussi des yaourts avec plusieurs parfums, du déguê et puis nous pouvons faire la crème fraîche. Nous faisons également des fromages blancs et puis des tommes qui sont des fromages secs. Nos produits sont vendus dans les grandes surfaces et chez quelques particuliers. Quand on dit que nos produits sont boycottés, cela veut dire qu'on ne facilite pas l'écoulement de nos produits parce qu'ils sont nouveaux sur le marché. Nous n'avons pas les moyens pour les écouler. Quand je parle de moyens, ce sont les ressources pour distribuer l'ensemble de nos produits sur toutes les chaînes. Sachez que le secteur ne bénéficie pas des subventions de l'Etat.

Vous êtes dans le milieu de la production laitière depuis 2006.**A ce jour, quel est l'état des lieux dans le secteur ?**

K.B.: A ce jour, les choses ont beaucoup changé. En Côte d'Ivoire, il y a eu plusieurs projets laitiers. Depuis le projet lait Sud avec un bassin à Bingerville, le projet lait centre avec un bassin à Bouaké et celui dans le nord avec un bassin à Ferké, il y a eu beaucoup de choses qui ont évolué. Malheureusement, tous ces projets n'ont pas réussi et donc il n'y a pas de noyau issu de ces projets-là. Certains privés ont initié des projets. Il y a le doyen feu Diby (l'ancien Ministre Charles Koffi Diby, Ndlr) qui a initié un projet à Bouaflé, moi j'ai mis en place celui de Toumodi et puis bien d'autres projets. L'état des lieux, c'est qu'aujourd'hui beaucoup de jeunes arrivent dans ce métier. L'association des éleveurs compte 45 membres, donc nous sommes un peu plus nombreux. Il y a de l'engouement pour ce secteur d'activité. Les perspectives sont bonnes pour qu'on puisse progresser vers une professionnalisation de ce secteur d'activité et vers une vulgarisation pour que nous ayons des éleveurs de métier qui s'installent. L'une de nos grosses difficultés, c'est que 80% des éleveurs inscrits sont des personnes qui en font une seconde activité parce que plus occupées ailleurs. Il faut qu'on ait des éleveurs qui en fassent leur métier de base.

Quels sont les problèmes rencontrés par la filière lait en Côte d'Ivoire ?

K.B.: C'est la structuration de la filière. C'est une filière qui est nou-



velle et donc elle n'est pas encore structurée, elle n'est pas encore encadrée et elle n'est pas du tout accompagnée. Donc il faut qu'on arrive à structurer la filière. Nous avons une interprofession qui est mise en place. Il faut qu'on arrive à organiser les éleveurs. Il y a des tentatives, il y a des schémas en place pour qu'on puisse organiser les éleveurs, qu'on puisse les former, les encadrer à produire mieux. Il faut que les clients aient accès aux produits laitiers qui sont faits sur place et qui sont de qualité.

“Il y a des schémas en place pour qu'on puisse organiser les éleveurs, les former et les encadrer à produire mieux”

Comment voyez-vous l'avenir de la production et de la transformation de lait en Côte d'Ivoire ?

K.B.: Les prochaines années vont être porteuses pour ce secteur d'activité, parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui s'y intéressent, il y a des gens qui investissent aujourd'hui de l'argent dans ce secteur-là. Nous pensons que dans les cinq pro-

chaines années, ce secteur va exploser, pour que nous ayons, d'Abidjan à Korhogo, d'Abengourou à Man, des produits laitiers faits sur place et qu'ils soient disponibles et accessibles à toutes les couches de la société.

Depuis le 3 janvier 2024, vous êtes à la tête de l'Interprofession lait de Côte d'Ivoire. Qu'est-ce qui a milité en votre faveur ?

K.B.: Je crois que c'est le travail qu'on a fait sur le terrain qui a été

de former les éleveurs pour le mieux-être de l'ensemble des acteurs de cette filière a aussi pesé dans le choix porté sur ma personne.

Quelles sont les grands défis du secteur et comment comptez-vous les solutionner au cours de votre mandat ?

K.B.: Le premier grand défi du secteur, que nous devons avoir à l'esprit, c'est que nous ne représentons pas grand-chose sur le marché en Côte d'Ivoire. Donc notre grand

c'est d'organiser suffisamment d'ateliers de formation, d'essayer de trouver des moyens pour que l'ensemble des acteurs du secteur soit accompagné et que nous puissions avoir des financements qui vont permettre de développer nos activités. Nous devons agir pour avoir aussi des facilitations de sorte que nos produits laitiers soient accessibles. Il y a des démarches au niveau de la sous-région ouest africaine, avec notamment un slogan : « Mon lait local ». Aujourd'hui, le lait produit chez nous en Côte d'Ivoire ne représente pas plus de 10% de la consommation locale. Je crois que nous devons aller au-delà, que nous soyons plus ambitieux et que pour les années à venir, nous puissions atteindre les 15%, 20% voire 40% et plus. Il y a des pays africains qui sont arrivés à 100% et nous pouvons y arriver en Côte d'Ivoire.

En 2023, la Côte d'Ivoire a dépensé 59,36 milliards de FCFA en importation de produits laitiers. Comment l'expliquez-vous et comment parvenir à une autosuffisance en lait dans notre pays ?

K.B.: Je commencerai par la fin. Comment parvenir à une autosuffisance en produit laitier ? Il faut soutenir et organiser le secteur des éleveurs laitiers. Vous dites que la Côte d'Ivoire a importé 59 milliards de franc Cfa. Ces 59 milliards pourraient être reversés dans notre économie locale si on accompagne les éleveurs. Donc ce qu'il faut faire tout simplement, c'est de soutenir la production locale, la consommation de lait produit localement. Si on y arrive, alors il n'y a pas de raison que les choses ne s'améliorent pas.

Si vous aviez des conseils à donner à celles et ceux qui voudraient bien se lancer dans la production et la transformation de lait, que leur diriez-vous ?

K.B.: Je dirai à ces personnes-là de s'armer de courage parce que c'est un métier exigeant. Les bêtes que nous élevons ont une grande valeur monétaire et il faut s'en occuper du 1^{er} au 31 et de janvier à décembre. C'est l'une des grosses exigences. L'éleveur est celui qui vit avec sa ferme et qui vit dans sa ferme. L'éleveur, généralement, n'a pas le temps de faire autre chose. C'est cela la plus grosse difficulté pour nous. Mais il faut prendre plaisir à travailler dans ce secteur qui, à la fin, est porteur. Notre plus grand plaisir, c'est d'élever des bêtes et pouvoir tirer de ces animaux les produits dont ont besoin les hommes pour se nourrir ■

**Interview réalisée par
BÉTAIL D'AFRIQUE**

déterminant. C'est le travail qu'on a fait pour rassembler l'ensemble des éleveurs autour de thématiques qui ont milité en ma faveur. Je crois que c'est une équipe qui a été portée à la tête de l'Interprofession lait de Côte d'Ivoire pour aider à structurer, formaliser et organiser cette filière. C'est essentiellement ça. Il faut des gens avec qui on peut travailler. Et je pense aussi que ma volonté de rassembler, d'informer et

défi, c'est de tout faire pour être représentatif, c'est de produire localement et de faire consommer localement. Le deuxième défi, c'est de travailler en sorte que nos activités puissent avoir de la valeur et que celles et ceux qui décident d'exercer dans ce secteur puissent vivre de leur travail. Le troisième défi, c'est d'avoir une génétique locale qui soit adaptée et qui soit exploitable chez nous. Pour les solutionner,

SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS 2024

Sidi Touré arrache d'importants accords en marge de l'évènement

En marge du Salon International de Paris (SIA 2024), qui s'est tenu du 24 février au 3 mars 2024, le Ministre ivoirien Sidi Tiémoko Touré a honoré d'importants rendez-vous en Europe pour engranger des partenariats au profit des Ressources Animales et Halieutiques de son pays.

Tout commence le 23 février 2024, avant même l'ouverture officielle du Salon Internationale de l'Agriculture de Paris, quand le Ministre Sidi Touré, une fois dans la capitale française, rend une visite de travail à Mme Khady Koné Dickoh, associée d'AMETHIS, un cabinet d'investissement présent dans 12 pays africains, dont le siège est à Paris. Mme Dickoh présente au Ministre ivoirien le fonds d'investissement et d'appui aux structures privées, dont le seuil d'intervention est de 10 milliards de francs CFA.

La Côte d'Ivoire étant en déficit de production pour combler ses besoins alimentaires, tant au niveau du poisson que de la viande, le Ministre Sidi Touré propose des niches d'investissements dans lesquelles AMETHIS pourrait s'engager pour soutenir la production et assurer la souveraineté alimentaire du pays. Et ce, en appuyant la production d'alevins, le développement de l'aquaculture, la production de l'aliment de poissons, la construction de l'Institut de Santé Publique Vétérinaire dont l'étude est en cours, la construction d'abattoirs modernes, ainsi que bien d'autres initiatives du gouvernement ivoirien.

Quand le SIA s'ouvre officiellement le 24 février, Sidi Touré aménage son temps pour honorer bien d'autres rencontres prévues avec des structures privées et étatiques de France mais aussi d'autres pays d'Europe. Il reçoit en audience M. Pierre Alain Carré, Directeur CFTO (Compagnie Française du Thon Océanique). Les deux personnalités échangent sur l'état du secteur de la pêche ivoirienne, notamment sur les accords de partenariat de pêche (APPD), l'utilisation des autorisations de pêche par les armateurs, la contribution de l'accord au trafic de produits halieutiques dans le Port Autonome d'Abidjan, les captures réalisées dans les eaux ivoiriennes et enfin l'employabilité dans le



cadre de l'accord.

Avec Mme Laëticia Saint-Paul, députée Renaissance du Maine-et-Loire, Présidente du groupe d'études Eau et Biodiversité de l'Assemblée nationale les échanges portent sur la politique du gouvernement ivoirien en matière de promotion des ressources animales et halieutiques et les enjeux de préservation de la biodiversité.

LOBBYING TOUS AZIMUTS

Le Ministre ivoirien met en avant un lobbying tous azimuts pour la recherche d'investisseurs de structures et d'organisations auxquels il présente les différentes actions entreprises par la Côte d'Ivoire pour favoriser le développement de l'élevage et de la pêche dans le pays. Pour ce faire, Sidi Touré effectue une visite au Centre de Technologie du porc de la Romieu, afin d'échanger sur les différentes modalités de coopération entre l'Institut de Formation et d'Innovation Porcines (IFIP) et le projet Pro-porc de Côte d'Ivoire. Cette visite est fructueuse d'autant qu'elle se solde par la signature effective d'accords de coopération et d'assistance entre l'Association des Volontaires Ex-

perts (AVE), l'IFIP et le projet Pro-Porc. M. Touré échange également avec la Compagnie française de thon avec laquelle il évoque les mesures de fermeture des pêches initiées par l'ICCAT.

Avec AXIOM, les échanges avec Sidi Touré concernent le renforcement du dispositif mis en place en Côte d'Ivoire, par la structure, dans le but d'encourager une filière porcine durable et pourvoyeuse d'emplois. AXIOM envisage la construction en Côte d'Ivoire d'un centre de semences à l'horizon 2025, initiative vivement saluée par le Ministre Sidi Touré.

Une autre audience et non des moindres de M. Touré est celle accordée à la VET'TRONIC, qui propose d'accompagner le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) de Côte d'Ivoire dans la mise en place d'un dispositif d'identification des animaux de compagnie. M. Touré fait savoir son intérêt pour ce dispositif, lequel permettra de faire une cartographie des animaux de compagnie sur l'étendue du territoire ivoirien.

Quant à la société VEXCO GREEN FARM, elle fait savoir au Ministre ivoirien sa volonté d'investir dans la production moderne de fermes laitières en Côte d'Ivoire. Avec le

Mouvement des Entreprises de France International (MEDEFI), les échanges sont relatifs, essentiellement, aux opportunités d'investissement et de collaboration entre le secteur animalier ivoirien et les entreprises françaises. Les filières identifiées concernent les bovins, les ovins, les caprins, l'industrie d'abattages, la protéine végétale pour les animaux, le financement agricole à travers les banques et les fonds d'investissement.

D'autres échanges du Ministre Sidi Touré avec le SPACE concernent une éventuelle collaboration avec le MIRAH. Le SPACE est, en effet, un Salon professionnel de l'agriculture qui réunit tous les acteurs de l'élevage : filière bovine (lait et viande), avicole, porcine, cunicole, ovine, caprine et aquacole.

Cet espace d'échanges a une offre complète en alimentation et nutrition animale, bâtiments d'élevage, génétique, santé animale, matériel de traite, énergie, traitement des effluents d'élevage, agriculture biologique, etc. Le SPACE s'engage à mettre à la disposition du MIRAH son vaste réseau d'entreprises françaises pour apporter son soutien à l'organisation du Sommet de l'Élevage d'Abidjan.

COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'ITALIE

Avec l'entreprise AGUILLA, recrutée pour l'identification des navires et des bateaux de pêche en Côte d'Ivoire, Sidi Touré fait le point de la mise en œuvre du projet et les perspectives. Le Ministre ivoirien souhaite avoir une proposition pour la suite du processus.

S'agissant de la rencontre avec la société LEADER SHEEP, il est question du prolongement de la Convention signée lors du SARA d'Abidjan avec le Pro-Ovin, en vue d'une proposition pour la réhabilitation du Centre National Ovin (CNO) de Béoumi. Il s'agit surtout de mettre un accent particulier sur les échanges et partages d'expérience mais surtout en mettant l'accent sur la formation des acteurs.

Outre ces rencontres avec les autorités et les hommes d'affaires en France, le Ministre Sidi Tiémoko Touré se rend à Rome en Italie du 27 au 28 février 2024, pour une série de rencontres relatives à la mise en exécution de la convention avec l'Italie, conclue dans le cadre des projets PMSA (Projet de Modernisation du Secteur Avicole) piloté par l'entreprise ROTA GUIDO et du PAV-CI (Projet d'Installation des Abattoirs de Volaille et Côte d'Ivoire). Cette signature fait suite à une offre financière et commerciale faite par l'entreprise MAN, pour le Projet de Renforcement de la Chaîne des Valeurs Avicole (CVA), relativement à la deuxième phase de la collaboration avec l'Italie. Cette rencontre, soulignons-le, est dans la droite ligne d'une convention signée entre le MIRAH et la structure ITARE, portant sur la recherche de financement pour la mise en œuvre des projets de développement du secteur des ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire.

Au total, ces nombreuses rencontres d'importance capitale, honorées en marge du SIA 2024 de Paris, vont permettre au Ministre Sidi Tiémoko Touré de renforcer et d'élargir les partenariats internationaux du MIRAH et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans le domaine de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ■

Par OUATTARA Dit Vali
(envoyé spécial à Paris)

SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS 2024

La Côte d'Ivoire a étalé ses atouts majeurs

Jeudi 29 février 2024, jour dédié à la Côte d'Ivoire au 60^e édition du Salon International de l'Agriculture à Paris (capitale française), a été marqué par une conférence inaugurale qui a tenu toutes ses promesses.

La journée ivoirienne au SIA 2024 a été marquée par une conférence interministérielle, événement qui s'est tenu au Pavillon Espace 2000, dans la salle 121. C'était en présence du Ministre d'Etat Adjoumani Kobenan Kouassi (de l'Agriculture, du Développement rural et des productions vivrières) et des Ministres Sidi Tiémoko Touré, des Ressources Animales et Halieutiques, et Laurent Tchagba, des Eaux et Forêts. Il y a eu d'abord, la projection d'un film institutionnel sur la Côte d'Ivoire qui a mis en valeur les atouts agricoles, les ressources animales et halieutiques diversifiées et le potentiel forestier du pays. Après quoi, Dr Coulibaly Nounou, Directeur de cabinet au Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des productions vivrières, s'est prononcé, au nom de son département, sur le thème: « Production vivrière et souveraineté alimentaire : défis et perspectives de développement. » Dr Coulibaly a évoqué, entre autres, la souveraineté alimentaire pour une meilleure cohérence d'approche entre les moyens de production et la politique publique. Il a présenté aux investisseurs étrangers les bonnes performances des productions vivrières en Côte d'Ivoire, malgré les chocs extérieurs tels que le

COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne. Dr Coulibaly a aussi indiqué que les productions céréalières ivoiriennes sont en croissance en 2023, notamment la production du riz avec 18% de croissance par rapport à 2022.

Pour le compte du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), c'est le Ministre Sidi Tiémoko Touré lui-même qui a traité du thème de son département à savoir : « Le secteur des ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire : opportunités d'investissement et de création de richesses ». M. Touré a présenté les atouts et les potentialités ivoiriennes en matières de ressources animales et halieutiques, les défis majeurs, les niches d'investissement prioritaires ainsi que les outils et les mesures de facilitation et de protection des investissements du secteur. Parlant d'atouts, le patron du MIRAH a fait cas du réseau d'eaux de surface qui constitue 1,3% du territoire national. Lequel réseau est composé de 04 grands fleuves, 1200 km² de lagunes (Ebrié, Aby, Grand Lahou et Fresco), de 36 000 ha de retenues d'eau constituées de 07 lacs hydroélectriques, plusieurs lacs hydroagricoles et agropastoraux et aussi de 100 000 ha de bas-fonds et une Zone économique Exclusive (ZEE) de 200 nautiques sur 280 avec une façade maritime de 550 km.



DES DÉFIS À RELEVER

Les défis pour la Côte d'Ivoire, selon le ministre Sidi Touré, sont de couvrir les besoins de consommation par la production locale soit, 54% des besoins en viandes, 14% des besoins en lait et 16% des besoins en produits halieutiques mais également de réduire substantiellement les sorties de devise liées aux importations de produits animaux et halieutiques. Pour ce qui est des niches d'investissement, le patron du MIRAH a fait savoir que les opportunités d'investissement s'élevaient à plusieurs millions d'euros ; principalement

dans le secteur de l'élevage, ainsi que dans le domaine de la production de viande (bovine, ovine, porcine), de volailles, de poissons marchands, d'alevins et dans la production d'aliments. Ces investissements visent, selon le Ministre Touré, à atteindre une couverture de plus de 65 % des besoins de consommation des populations ivoiriennes en produits animaux et halieutiques en 2026 et une réduction substantielle des importations des produits animaux et halieutiques qui occasionnent une sortie de devises de plus de 600 milliards de FCFA.

Pour sa part, le Ministre Laurent Tchagba a mis l'accent sur les efforts du

gouvernement ivoirien et de son département à protéger les eaux et les forêts, mais aussi de son ambition d'avoir un couvert forestier de 20% d'ici les prochaines années. Une visite des stands de la Côte d'Ivoire, logés au pavillon 5, a mis fin à cette journée ivoirienne au SIA 2024 qui a tenu ses promesses.

A noter que le Sénateur français Jean Luc Ruelle, représentant le Ministre français de l'Agriculture, était présent à cette conférence ivoirienne ainsi que de hauts fonctionnaires, des hommes d'affaires français et des Ivoiriens de la diaspora ■

Par OUATTARA Dit Vali
(envoyé spécial à Paris)

Plusieurs pays africains étaient au rendez-vous de Paris

Plusieurs pays africains ont pris part à la 60^e édition du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, qui s'est déroulé au Parc des expositions, Porte de Versailles à Paris, du 23 février au 3 mars 2024.

La Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Nigéria, le Rwanda, mais aussi le Maroc et l'Algérie, pour ne citer que ces pays-là, ont activement participé à cet espace d'échanges qu'est le SIA de Paris, l'un des plus importants salons au monde.

Les plus habitués du continent africain à cet événement avaient à nouveau établi leurs quartiers au Parc des Expositions Porte de Versailles à Paris. Les délégations africaines étaient dans la capitale française pour présenter, bien sûr, les possibilités de leurs pays respectifs en matière d'agriculture, d'élevage, de ressources animales et halieutiques.

Au Pavillon 5.1, B001, la Côte d'Ivoire a présenté au public, entre autres, des spécimens atypiques des élevages locaux, comme par exemple l'escargot géant. Des chameaux et Watusi, bovins à longues cornes d'origine africaine, ont également été exposés par des pays de l'Afrique de l'Est, au



Pavillon 5.2, stand A167.

Une délégation malgache s'est bien illustrée à cette 60^e édition du Salon international de l'agriculture. De fait, des représentants malgaches, arborant pour l'occasion les couleurs de leur Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Minae), ont cherché à comprendre les subtilités de la communication agricole, dans le cadre du jumelage sanitaire et phytosanitaire entre Madagascar, la France et l'Italie.

Côté Sénégal, plusieurs professionnels de l'agriculture ont fait le déplacement à Paris, c'est le cas de Sénouma Kanouté, membre d'un Groupement d'In-

térêt Economique (GIE) composé de femmes de la région de Kedougou, au sud-est du pays, proche des frontières du Mali et de la Guinée. Il a fait cas de la transformation et de la commercialisation de céréales locales, de fruits, de légumes et de farines enrichies servant à lutter contre la malnutrition infantile. « Nous sommes venus au salon pour faire découvrir nos produits, et nous faire connaître », a affirmé Sénouma Kanouté. L'agriculture sénégalaise repose sur deux filières de rente majeures- l'arachide et le coton- en proie, toutes deux, à des difficultés structurelles.

INCITER LES INVESTISSEURS...

Les pays du Maghreb étaient au rendez-vous de Paris. Pour l'Algérie, les stands de dattes et d'huile d'olive sont ceux qui attirent la grande foule. Sid Ali Chérif est producteur et exploitant en Kabylie, une région d'Algérie. Des visiteurs se sont intéressés à son huile. « Depuis le début du salon, on a des demandes d'achat de Chine, des États-Unis, mais aussi de pays d'Afrique comme le Cameroun » a déclaré Sid Ali Chérif.

Au SIA 2024 de Paris, le pavillon marocain renseignait sur la richesse et les multiples atouts gastronomiques et culturels de ce pays. Le tout, dans une ambiance orchestrée de manière à faire de la présence du Royaume Chérifien à ce grand événement, un rendez-vous annuel fortement attendu par le public français.

Pas moins de 30 groupements de coopératives du Maroc ont fait le déplacement de l'Hexagone pour exposer une palette riche et diversifiée d'une centaine de produits du terroir marocain provenant des 12 régions du Royaume tels que l'argan, le safran, les dattes, les

plantes aromatiques et médicinales. La participation du Maroc au SIA de Paris a reflété la forte ascension de l'offre des produits du terroir marocain.

Quant au Rwanda, il a mis à l'honneur les forces de ses filières agricoles. Plusieurs professionnels de l'agriculture rwandaise ont fait le déplacement à Paris. Leurs stands de café et de thé ont attiré de nombreuses personnes. En effet, l'agriculture est l'un des principaux secteurs économiques du pays, qui emploie près de sept personnes sur dix et représente environ un tiers du produit intérieur brut du pays. La production agricole du Rwanda est assurée aux trois quarts par de petits producteurs et productrices agricoles, qui cultivent principalement du café, du thé, des haricots et du manioc.

Malgré son potentiel, l'Afrique reste un continent sous exploité et offre des opportunités d'affaires énormes. Les délégations africaines présentes au SIA 2024 de Paris ont incité les investisseurs à profiter des opportunités qu'offre le continent africain. Les produits visibles sur les stands africains sont, entre autres, le riz, le maïs, le baobab, le cacao et le café ■

Par O.D.V.

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) de Côte d'Ivoire était à la 60^e édition du Salon International de l'Agriculture (SIA 2024) pour présenter les opportunités ivoiriennes aux investisseurs.

Sous la houlette du Ministre Sidi Tiémoko Touré, le MIRAH a déployé, de fort belle manière, ses activités au SIA 2024, permettant à la Côte d'Ivoire de mettre en valeur les richesses du pays en matière de production animale et halieutique.

En effet, avec le soutien de ses collaborateurs qui ont effectué le déplacement de Paris, Sidi Touré a présenté au monde agricole des stands remarquables de son Ministère. Le Ministre ivoirien a mis en avant les opportunités d'investissement qu'offre son pays dans le domaine des ressources animales et halieutiques.

Cette présentation, a aussi été effectuée par le biais des masters class, importantes innovations du MIRAH pour cette 60^e édition du SIA.

Au cours de ces moments d'échanges, la Directrice de l'aquaculture, Docteur Nezzi Nicole, a présenté le tableau général de l'aquaculture en Côte D'Ivoire qui met en évidence la consommation interne par habitant. Une consommation qui, selon elle, est de 24 kg par an, avec une production nationale de 100 000 tonnes de poissons. Ramené



SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS 2024 Comment le MIRAH a déployé ses activités au SIA

à l'échelle de la population, le gap à couvrir est d'environ 550 000 tonnes. Quant au Docteur Alla Christian, coordonnateur du projet d'appui aux élevages en Développement, il a présenté au public du SIA l'élevage d'escargots. A l'en croire, avec un budget

d'un million de francs CFA, un investisseur pourrait rentabiliser son investissement avec la production d'une tonne d'escargots et environ 90 litres de bave et un chiffre d'affaires de 8 millions de francs Cfa. Docteur Alla Christian a surtout rassuré sur l'exis-

tence d'un cadre réglementaire mis en place pour protéger les éventuels investisseurs du secteur. Les escargots géants composés de deux genres, à savoir le genre achatina et le genre archachatina, ont été présentés au public, faisant l'objet d'attraction.

Le Comité d'organisation du régime franc (CARF) via son secrétaire exécutif, Dr Moussa Kétita, a expliqué leurs missions qui consistent, notamment, à promouvoir la transformation industrielle des produits halieutiques et leurs exportations avec pour objectif de favoriser la création d'emplois directs et indirects, d'accroître la compétitivité et la rentabilité des industries locales et de favoriser les investissements dans le secteur.

M. Ouattara Bamoussa, Directeur du terminal à pêche du port autonome d'Abidjan, partenaire du MIRAH, a présenté les statistiques des trois dernières années, de la production halieutique qui débarque au terminal à pêche. Selon lui, de 828 658 tonnes en 2021, 850 613 en 2022 et 802 073 en 2023, l'activité est en net régression. Concernant l'impact socio-économique, il a indiqué que la pêche fraîche a employé 1216 personnes en 2023 avec un trafic de plus de 17 959 tonnes. Quant à la pêche au faux thon, ce sont 2029 emplois et un trafic de plus 784 115.

Des échanges avec la diaspora ivoirienne et le reste du public ont permis de mettre en évidence le potentiel agricole de la Côte d'Ivoire et le besoin d'investir dans ce pays. In fine, les masters class du MIRAH ont informé et rassuré celles et ceux qui voudraient investir dans les ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire ■

Par O.D.V.

Kobénan Adjoumani et Sidi Touré ont mis en lumière les potentialités ivoiriennes

C'est le Ministre d'Etat, Kobenan Kouassi Adjoumani (Agriculture, Développement rural et Productions vivrières) et le Ministre Sidi Tiémoko Touré (Ressources Animales et Halieutiques) qui avaient procédé, dimanche 25 février 2024, à l'ouverture des stands de la Côte d'Ivoire, au Salon international de l'Agriculture (SIA 2024) de Paris. L'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, Maurice Kouakou Bandama, était également au nombre des personnalités qui ont pris part à cette importante étape ivoirienne au SIA. Les différents stands partis de la Côte d'Ivoire pour le SIA 2024, qui ont été visités par les Ministres ivoiriens étaient bien fournis et ont mis en lumière les grandes potentialités du pays en matière agricole et en ressources animales et halieutiques. En effet, le Salon International de l'Agriculture de Paris offrait l'opportunité à chaque pays participant de faire valoir son potentiel agricole, forestier, animalier, halieutique et de faire découvrir ses produits agro-alimentaires dans leur plus grande diversité. Pour sa part,



le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a présenté, notamment, des poissons d'élevage de tilapia, de machoirons, des escargots et des produits laitiers, ainsi que bien d'autres valeurs du secteur. Quant au Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, il a représenté au SIA plusieurs structures dont l'Association interprofessionnelle de la

filière Palmier à huile (AIPH), l'organisation interprofessionnelle de la filière anacarde, le laboratoire national d'appui au développement agricole (LANADA), le Conseil du café-cacao (CCC), le Conseil hévéa et palmier à huile, etc. Le Ministère des Eaux et Forêts a également présenté des possibilités ivoiriennes dans ce secteur ■

Par O.D.V.

SIA 2024 À PARIS

Oreillette, la vache normande qui a marqué le Premier Ministre français

Mardi 27 février 2024, le Premier Ministre français, Gabriel Attal, s'était rendu au Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris Porte de Versailles. Cette visite du Chef du gouvernement français s'est déroulée dans le calme et dans la ferveur. C'est au pavillon 1, où sont installés les stands de l'élevage (bovins, ovins, caprins), que le Premier Ministre Gabriel Attal a débuté sa visite. Le locataire de Matignon a marqué un intérêt particulier au stand normand, où sont exposées des vaches de race locale particulières. Il faut indiquer que la Normandie possède des vaches de race qui produisent du lait de très bonne qualité, avec également un fromage moulu à la louche et une bonne qualité de viande très appréciée. « C'est à cette race qu'appartient Oreillette, l'imposante vache de race normande choisie pour représenter la mascotte du SIA », a expliqué M. Pascal, éleveur et président de sélection de la race normande, organisme chargé de faire évoluer la race et de faire sa promotion. En tout cas, Oreillette, cette vache de race normande âgée de cinq ans, l'égérie 2024, a séduit le Premier Ministre Gabriel Attal ■

Par O.D.V.



APRÈS LE SIA 2024 DE PARIS

Le Medef attendu à Abidjan courant juillet 2024

Le Mouvement des entreprises françaises (Medef) est attendu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, courant juillet 2024, dans le but de s'imprégner du potentiel d'investissement dans le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, ainsi que dans celui des Ressources Animales et Halieutiques.

Dans le cadre du Salon International de l'Agriculture de Paris, le Mouvement des entreprises françaises (Medef) a reçu, lundi 26 février 2024 à son siège, à Paris, le Ministre d'Etat Kobénan Kouassi Adjoumani, Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières et le Ministre Sidi Tiémoko Touré, en charge des Ressources Animales et Halieutiques.

A cette occasion, le Medef international a annoncé une visite d'investisseurs de son organisation à Abidjan, courant juillet 2024, afin d'examiner en profondeur les projets d'investissement à définir conjointement avec les experts des deux ministères. Ce travail préliminaire devrait se faire à travers 6 webinaires techniques sur



des thématiques telles que les protéines végétales, les systèmes d'abattage et la logistique qui l'accompagne, la 2e transformation des produits agricoles, notamment l'anacarde.

Ce fort intérêt manifesté par les investisseurs français pour le secteur ivoirien de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, Stéphane Yrles, vice-président du pôle agricole et agroalimentaire du secrétaire général du groupe Avri, l'a exprimé en ces termes : « Nous sommes très heureux qu'il puisse avoir cet échange entre le ministre d'Etat et le Ministre

chargé des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire et nous, dans le cadre de la préparation de notre déplacement en juillet. C'est important de savoir comment on peut paramétrer les investissements d'acteurs français en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la souveraineté alimentaire visée par le pays ».

L'appel du ministre d'Etat, Kobénan Kouassi Adjoumani a visé à mobiliser les pays européens autour de la question de sécurité alimentaire, de souveraineté alimentaire qui se traduit par des productions végétales, animales et halieutiques intensives et du-

rables. « Les investisseurs français ont décidé eux-mêmes de se déplacer en Côte d'Ivoire et de venir échanger avec nous, afin de rendre concrète la décision que nous venons de prendre. Tous s'engagent à travailler en Côte d'Ivoire, parce qu'ils ont compris qu'elle est une bonne destination. C'est une terre où l'agriculture se développe bien et ils vont venir nous aider à développer notre agriculture, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Nous avons apprécié cela et nous partons édifiés de savoir que notre voix a porté », s'est félicité le ministre d'Etat ivoirien.

Le Ministre Sidi Touré a partagé la même satisfaction. « Cette occasion d'interaction avec le secteur privé français est une très bonne opportunité de discussion sur des axes précis, des informations qu'ils attendaient, afin de pouvoir motiver leur déplacement en Côte d'Ivoire, de pouvoir prendre leur part dans le développement des différentes filières de nos deux départements ministériels. Je note que d'ici le mois de juillet, une délégation sera conduite en Côte d'Ivoire », a estimé le patron du MIRAH. Il a fait savoir qu'au préalable, il y aura des webinaires d'affinage des axes d'intérêt de sorte à ce que juillet soit le mois de conclusion de tous les partenariats qui sont envisagés par le secteur agricole, mais aussi pastoral et animalier de la Côte d'Ivoire. Pour Sidi Touré, « la Côte d'Ivoire est un pays qui a décidé de prendre en main sa souveraineté alimentaire ». Il a affirmé que le Salon de l'agriculture en France donnait l'occasion aux deux ministères ivoiriens de présenter leurs opportunités, leurs niches d'investissement qui sont à la disposition de différents investisseurs ■

Par O.D.V.

La Côte d'Ivoire a reçu un prix



La Côte d'Ivoire a remporté le prix de la « Catégorie richesses et saveurs des territoires », à la 60ème édition du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA 2024) qui s'est déroulé au Parc des expositions Porte de Versailles. Cette distinction, à l'initiative du Réseau des agri-communicants (Syrpa), a récompensé le stand remarquable d'un pays, d'une région

ou d'un terroir, selon les organisateurs. Le Syrpa'wards est un concours organisé à l'intention des exposants du SIA par le Syrpa, l'association des agri-communicants, qui regroupe près de 400 membres, en collaboration avec Comexpo-sium et le Ceneca. Réceptionnant le prix, jeudi 29 février 2024, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Pro-

ductions vivrières, Kobénan Kouassi Adjoumani a exprimé sa fierté de recevoir cette distinction après celle du meilleur stand international en 2020. Il a dédié cette distinction au président de la République, Alassane Ouattara et au Premier ministre Robert Beugré Mambé, pour toutes les actions menées en faveur du monde agricole ■

Par O.D.V.

SIA 2024
Clap de fin !

La 60e édition du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA 2024), dont le thème était "L'agriculture, l'avenir de nos territoires", s'est achevée le dimanche 3 mars dernier. Après donc un début houleux, le 24 février, à cause de la grève des agriculteurs, cet important rendez-vous agropastoral a tout de même tenu ses promesses, avec une participation remarquable des équipes du Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).

Selon les organisateurs, l'édition 2024 du SIA a enregistré 603 652 visiteurs. Un chiffre de fréquentation en légère baisse par rapport à l'année dernière où 615 000 visiteurs s'y étaient rendus. Par ailleurs, ce sont plus de 1050 exposants qui s'étaient rassemblés à Paris Expo Porte de Versailles. On dénombre à ce grand rassemblement consacré à l'alimentation et à l'agriculture, des consommateurs, des décideurs, des opérateurs des chaînes de distribution et des chercheurs en innovation agricole.

Créé en 1964, le Salon International de l'Agriculture de Paris, considéré comme l'un des plus importants événements agricoles mondiaux, est une foire-exposition annuelle organisée à Paris au parc des expositions Porte de Versailles, du dernier samedi du mois de février au premier dimanche du mois de mars ■

Par Sorraya OKAKO



Il s'est tenu, les vendredi 16 et samedi 17 février 2024 à Thiès, au Sénégal, un atelier dont l'objectif général était d'orienter et poser le cadre de la formulation d'une stratégie d'influence du processus de révision du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en faveur du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Cet atelier a été organisé par l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) en tant que Secrétariat Permanent de la Plateforme Multi-Acteurs d'Appui à la Promotion du Lait Local en Afrique de l'Ouest et au Sahel à la suite de la première conférence annuelle de ladite plateforme.

Pour permettre aux participants de bien cerner les enjeux des politiques commerciales et fiscales afin de définir des objectifs clairs en termes de stratégie d'influence sur le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, une étude présentée par le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) a servi de point d'appui principal aux travaux. Cette étude s'est penchée sur « *Quelles Politiques commerciales et fiscales au service du développement durable des chaînes de valeur Lait local en Afrique de l'Ouest* ». L'objectif de cette étude est de synthétiser, d'actualiser et de compléter les analyses existantes



AFRIQUE DE L'OUEST

La CEDEAO en faveur du lait local

tantes en matière d'évaluation des effets des importations et des politiques commerciales sur le développement de la filière lait local, ainsi que les analyses existantes en matière d'évaluation des effets et impacts de diverses options de politiques commerciales et fiscales et de formuler des recommandations à des-

tinuation des différents acteurs en vue de la réalisation des objectifs de l'Offensive régionale lait. Cela a conduit à fonder les raisons d'une mobilisation de politiques commerciales et fiscales favorables au lait local à travers différentes options étudiées et hypothèses. Les résultats auxquels les participants à

l'atelier sont parvenus se résument comme suit :

Premièrement, une esquisse de document de stratégie spécifiant la vision spécifique de la plateforme en matière de développement du marché régional de produits laitiers, la mission spécifique de la plateforme en la matière, les

éléments de contexte à prendre en compte dans l'analyse diagnostique de l'état des lieux, les objectifs stratégiques à poursuivre, les axes stratégiques d'influence du processus de révision du TEC-CEDEAO, le plan de financement de la stratégie, et son dispositif de mise en œuvre.

Deuxièmement, un planning de finalisation du processus de formulation du document de stratégie.

Troisièmement, un relevé de conclusions et de recommandations de l'atelier. Toutefois, la connaissance de l'agenda du processus de révision du TEC s'avère indispensable afin d'identifier les moments clés pour cette action d'influence et les espaces à investir par les membres de la plateforme lait local. Deux catégories de participants avaient été invitées à cet atelier : celle des parties prenantes de la Plateforme et celle des ONG partenaires.

La première comprend les organisations membres du COPIL (APESS, RBM, ROPPA, AFAO, CORET, Laiterie du Berger, Oxfam/Afrique), les points focaux nationaux, le secteur privé des équipes-pays et les membres de la Campagne « *N'exportons Pas Nos Problèmes* ». Quant à la seconde, elle inclut le FIDA, la SNV, Humundi, le GRET, le CIRAD et l'IRAM. Il faut souligner que des organisations comme le CORAF et le WILDAD ont également pris part à l'atelier qui a été facilité par le Hub Rural ■

Par Mireille YAPO
avec Sercom

ENVIRONNEMENT MONDIAL

L'aquaculture, un remède contre la surpêche

Comment sécuriser l'approvisionnement en protéines d'une population mondiale qui devrait atteindre neuf milliards de personnes en 2050 ? Avec d'un côté, la diminution drastique des stocks de poissons, en raison de la surpêche, et de l'autre un accroissement de la demande, l'équation semble insoluble. Pour l'Ifremer, il faut donc développer l'aquaculture, à condition qu'elle soit durable et respectueuse de l'environnement.



QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES EN AQUACULTURE ?

Déjà, il existe plusieurs substituts à la farine de poisson, comme la farine d'insectes par exemple. Le rapport de l'Ifremer détaille toutes ces bonnes pratiques pour limiter les effets néfastes sur les écosystèmes. Adapter la taille des parcs pour que les traitements de l'eau, les rejets, les dépôts de fèces

organiques, à savoir les excréments de poissons, ne perturbent pas l'écosystème marin dans lequel ils se trouvent.

OÙ EN EST LA FILIÈRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Pour l'instant, l'aquaculture en Afrique de l'Ouest est assez marginale. Les États intéressés par cette pratique doivent d'abord régler les difficultés d'approvisionnement en intrants, comme

les granulés pour nourrir les poissons, ou les problèmes de financement. Ces dernières années, elle s'est peu à peu développée au Nigeria, dont la production a atteint environ 262 000 tonnes en 2020. Suivent de très loin le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Bénin. Une progression trop faible, cependant, pour espérer réduire les importations de poissons à court ou moyen terme ■

Par Sandrine Kouadio

Dans son dernier rapport pour répondre au défi d'une aquaculture marine durable, rapport dévoilé par RFI, l'Ifremer annonce la couleur : la production annuelle issue des élevages de poissons, devra passer de 31 millions de tonnes aujourd'hui, à 74 millions de tonnes en 2050. C'est à cette condition que l'on pourra assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires, dans notre contexte actuel de changement climatique et d'érosion de la biodiversité. Une solution également pour répondre, pourquoi pas, à certaines aberrations. Grande consommatrice de poisson, l'Afrique de l'Ouest a de plus en plus recours aux importations de produits congelés, en raison de la surpêche et de la pêche illégale dans ses eaux. L'aquaculture, une solution pour limiter les importations de poissons congelés en Afrique de l'Ouest ? Cela pourrait être une solution, à condition qu'elle soit pratiquée de manière durable et respectueuse de l'environnement,

comme le préconise l'Ifremer qui précise dans son rapport : « *Il importe de trouver des alternatives pour nourrir les espèces carnivores afin de réduire la dépendance de ces filières à la ressource halieutique.* »

Car c'est bien là le problème majeur de la filière aquacole, son talon d'Achille. Aujourd'hui, la majorité des poissons d'élevage est nourrie de... poissons sauvages, comme les sardinelles des côtes ouest africaines qui finissent broyées pour fabriquer de la farine ou de l'huile de poisson, à destination des élevages d'Europe ou d'Asie.

Selon Greenpeace, chaque année, un demi-million de tonnes de petits poissons frais, qui auraient pu nourrir 33 millions de personnes sur le continent, sont pêchés au large des côtes mauritaniennes, gambiennes ou sénégalaises pour ravitailler les parcs aquacoles d'autres régions du globe. Une pratique qui ne permet donc pas, de lutter contre la surpêche, mais qui, au contraire, la renforce.

SAHEL

Le dromadaire, un animal au service de la résilience humaine

Le dromadaire (Camelus dromedarius) occupe une place très importante en Afrique, au Moyen-Orient et dans le sub-continent indien. L'effectif mondial, selon la FAO, est estimé à plus de 24 millions de têtes, dont 80 % se trouve en Afrique. Les pays de la Corne de l'Afrique (Somalie, Soudan, Ethiopie, Kenya, Djibouti) abritent environ 60 % du cheptel camelin mondial.



Le dromadaire est répertorié dans 35 pays, du Sénégal à l'Inde, du Kenya à la Turquie. L'aire de distribution du dromadaire est associée aux caractéristiques climatiques, compte tenu de l'adaptabilité remarquable de cette espèce aux conditions d'aridité. Cette distribution découle aussi d'un facteur social d'importance : le dromadaire est d'abord l'animal du nomade. Il est célébré comme tel par le Coran même si son utilisation par les bédouins de l'Arabie est antérieure à l'Islam. Cependant, dans son extension à la faveur de l'expansion de l'Islam, le dromadaire du nomade a rencontré le cultivateur méditerranéen ou oasien, et s'est sédentarisé. Il est remarquable que l'aire de répartition du dromadaire recouvre celle des populations pastorales nomades ou transhumantes qui, au cours de leur histoire, l'ont adopté comme auxiliaire incontournable dans la mise en valeur des zones arides. Il existe une très faible connaissance du dromadaire, animal des zones pauvres !

UN ANIMAL MULTI-USAGES ADAPTÉ AUX CONDITIONS DIFFICILES

Le dromadaire est particulièrement adapté aux régions arides et semi-arides. Il tolère fortement les températures très élevées, les hautes radiations solaires et la sécheresse. Il est adapté aux terrains sableux où pousse une végétation très pauvre. Il valorise les fourrages non-utilisés par les autres espèces animales et produit une viande de haute qualité (moins de graisse, faible taux de cholestérol et un taux relativement élevé en acides gras polyinsaturés comparé à la viande de bœuf). En plus de la viande, le dromadaire produit du lait et de la laine. Il est considéré comme l'animal du nomade pour le transport, la traction et le sport (Faye, 1997). Au Tchad, la population cameline (estimée à 6,5 millions) joue un rôle

socio-économique très important. L'animal représente, pour son propriétaire, la concrétisation de sa réussite sociale. Le dromadaire y a connu un essor important avec le transport caravanier qui lui a valu la dénomination de « vaisseau du désert » valorisant des plantes ligneuses et épineuses rejetées par les autres herbivores. Il peut vivre normalement sans boire de l'eau pendant de longues périodes.

Si les autres espèces (bovins, ovins, caprins...) ont retenu l'attention des pouvoirs publics et des chercheurs, le dromadaire, animal mystérieux des chameliers, est un oublié des circuits de développement (Mbaïogaou, 1998). En effet, malgré un rôle socio-économique important, il n'existe que peu d'informations sur le dromadaire tchadien en dehors de quelques études socio-économiques sur les éleveurs et leur pathologie. Les dromadaires sont répartis dans les quinze départements (zone sahélienne et saharienne), avec un effectif plus élevé dans le département du Lac. L'élevage des dromadaires au Tchad constitue une source importante de revenus monétaires et d'approvisionnement en produits carnés et laitiers.

LE DROMADAIRE AU CŒUR DE LA RÉSILIENCE

L'élevage des dromadaires est en effet associé aux populations occupant les zones arides et semi-arides du pays (soit plus de 2/3 du pays). Au regard des évolutions perçues depuis deux ou trois décennies, les dromadaires ont commencé à susciter un regain d'intérêt et une attention particulière dans les sociétés pasto-

rales, grâce à leurs remarquables capacités d'adaptation face aux rudes effets des changements climatiques. Ils valorisent mieux que les bovins les environnements difficiles (parcours pauvres, rareté des points d'eau, etc). La dégradation continue des parcours, la difficulté d'accès aux soins vétérinaires adéquats, aux intrants et aux

compléments alimentaires ont conduit à de changements de stratégies par la diminution progressive du nombre de têtes du bétail courant (ruminants) au profit des dromadaires. Au Tchad, on trouve trois races de dromadaires. Il s'agit du dromadaire du Tibesti, du Manga ou Mahamid et Arabe. L'exemple de l'exploitation

des dromadaires en Mauritanie peut aujourd'hui servir de modèle durable pour le Tchad.

La chaîne des valeurs des produits du dromadaire en plein essor autour de N'Djamena est une opportunité immense pour la valorisation d'un système pastoral séculier. Le développement des techniques nouvelles d'élevage faisant appel à des interventions sanitaires (adaptation des doses médicamenteuses), des pratiques d'alimentation (établissement de ration alimentaire) et de conduite d'élevage différente. Il s'agit d'une chance pour la population tchadienne en général, et pour les peuples pasteurs désormais moins stigmatisés en raison de leur contribution immense à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi surtout de la sauvegarde des ressources biologiques uniques, pour hier, aujourd'hui et sans doute demain. Les populations de dromadaires par leur rusticité et la variabilité de leurs performances sont encore des richesses pour l'humanité. Sa résilience en plus ■

André SELFOUR
avec Autre presse

MALI / ÉLEVAGE

Le Ministre Youba Ba sensibilise les éleveurs

Youba Ba, Ministre malien de l'Élevage et de la Pêche, a reçu en audience, jeudi 07 Mars 2024, les membres du Réseau des Peuples Pasteurs du Sahel (RPPS) avec à sa tête le Président dudit réseau, Aboubacrine AG Mohamed Mitta.

Pendant plus d'une demi-heure, le Ministre Youba Ba s'est entretenu avec la délégation du RPPS sur les difficultés liées à la transhumance entre le Mali et la République Islamique de la Mauritanie, le réaménagement des parcs de pâturages, la sécurisation des troupeaux et le retour des transhumants des régions de Tombouctou et de Taoudéni. Aux dires du Président Aboubacrine AG Mohamed Mitta, plus de 50.000 des troupeaux maliens sont aujourd'hui à la frontière mauritanienne et subissent beaucoup d'abus, d'où la sollicitation du département de tutelle pour la sensibilisation et le réaménagement des parcs afin de faciliter le retour de ces transhumants sur le territoire national.

Mettant à profit cette visite, le Ministre Youba Ba a invité les membres du réseau à laisser l'élevage extensif au



profit de l'élevage sédentaire qui est, selon lui, plus rentable de nos jours par l'amélioration génétique avec des vaches laitières pouvant aller jusqu'à 26 litres de lait par jour et par vache. Sur les difficultés liées à la transhumance avec la Mauritanie, le chef du département de l'Élevage et de la Pêche leur a promis d'entrer en contact avec son collègue des Affaires Étrangères de la Mauritanie pour faire valoir la convention de transhumance qui lie les deux pays. Avant de prendre congé de ses visiteurs, le Ministre

Youba Ba a rassuré les membres du Réseau des Peuples des Pasteurs du Sahel sur l'implication de son département à travers des projets et programmes pour répondre aux différentes sollicitations.

La rencontre a été sanctionnée par la remise d'un tableau d'honneur avec le portrait du Ministre Youba Ba pour ses « efforts inlassables pour le développement des sous-secteurs de l'élevage et de la Pêche » ■

Par André SELFOUR
avec Sercom



Comité d'Administration du Régime Franc Secrétariat Exécutif CARF

MISSION DE L'ORGANE DE GESTION DU RÉGIME FRANC

Comité

Le Comité d'Administration du Régime franc (CARF) a pour missions de :

- instruire les dossiers des demandes d'agrément au régime franc ;
- assurer le suivi de la procédure d'agrément ;
- contrôler la mise en œuvre du régime franc.

Secrétariat d'exécutif

Le CARF est doté d'un Secrétariat Exécutif chargé de :

- préparer les travaux du comité ;
- veiller à l'exécution des décisions et mesures adoptées par le Comité ;
- contrôler la mise en œuvre du Régime Franc.

□ CONTRÔLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME FRANC PAR LES ENTREPRISES AGRÉÉES

Le contrôle de la mise en œuvre du Régime Franc par les entreprises agréées s'effectue à travers la réalisation de missions d'inspection et de contrôle des Entreprises Franches et la mise en œuvre de toutes mesures et études destinées à faciliter le fonctionnement du Régime Franc et à améliorer ses performances.

Au titre des inspections, les quatre entreprises bénéficiant du Régime Franc que sont AIRONE Côte d'Ivoire, Bertrand Produits Export, Global Fresh Product et SCODI ont été contrôlée. L'inspection a permis d'établir l'authenticité des déclarations reçues et la conformité des activités avec les règles et normes en vigueur. Les différents domaines ou points de contrôle ont été (i) la production, (ii) la commercialisation, (iii) les investissements, (iv) l'emploi et (v) la fiscalité.

ACTIVITES MENEES

ACTIVITES MENEES

□ CONTRÔLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME FRANC PAR LES ENTREPRISES AGRÉÉES

32 181 tonnes de matières premières reçues en 2021 et **17 044 tonnes** durant le premier semestre de 2022

1 388 095 756 FCFA en acquisition ou entretien de matériel d'usine

581 855 382 FCFA en Construction ou aménagement de locaux

44 173 728 FCFA en formation

Soit + de **2 Milliards F CFA** d'investissement au titre de l'année 2021

35 677 tonnes de produits commercialisés en 2022 dont **27 410 tonnes** en Conserves

4 713 employés en 2022 dont **2 732 femmes** soit **64%** de l'effectif total

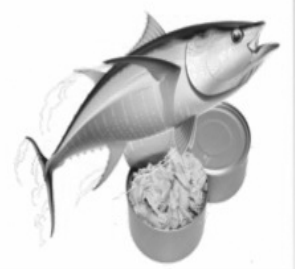
POINTS DE REFLEXION

□ DEFIS D'UNE MEILLEURE MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME FRANC PAR LES ENTREPRISES AGRÉÉES

- Réglementation de la réexportation des produits halieutiques non transformés;
- Réglementation de la commercialisation déchets
- Pas d'interdiction formelle d'entrée en entreprise franche de produits prohibés par la réglementation en vigueur pour des raisons d'ordre publique, de sécurité publique ou de sécurité sanitaire;
- Faible montant de la redevance qui est de 5 francs CFA/Kg de matière première mis en transformation par les entreprises franches.



CARF



Pour joindre *Bétail d'Afrique*
appelez aux numéros suivants:

(+ 225) 27 22 23 87 66 - (+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 01 52 83 72 72



BÉTAIL

d'Afrique

BURKINA FASO / PRODUCTION DE POISSONS

La technique des cages flottantes présentée à des opérateurs économiques

À la suite de l'atelier d'information sur les opportunités de production de poissons sur le barrage de Samandeni au Burkina Faso, mardi 27 février 2024, le Directeur de l'Aquaculture et de la Recherche du Développement, Dr Badioula Coulibaly, a conduit une mission de présentation des cages flottantes à des opérateurs économiques du pays.



« Une cage flottante est une infrastructure d'élevage piscicole immergée dans un plan d'eau et comprenant un plonton flottant rigide, supportant une poche en filet souple. L'ensemble est amarré à l'aide de cordes et de corps morts », a expliqué Dr Badioula Coulibaly. Aux dires du Directeur en charge de l'aquaculture, l'élevage piscicole du Faso, avec les cages flottantes se fait directement dans un cours ou dans un plan d'eau. Contrairement aux autres systèmes de production, l'élevage en cage flottante a pour avantage d'avoir un taux d'oxygène acceptable, permanent et stable. Aussi le taux de renouvellement d'eau est très élevé, évitant l'accumulation des matières azotées dans le circuit. « L'ensemble de ces facteurs, à savoir l'oxygénation et le renouvellement d'eau qu'offre la cage flottante, permet d'augmenter la productivité de la tilapia jusqu'à 200 poissons/m³, contre

1 à 3 poissons/m³ au niveau de l'élevage classique », a-t-il poursuivi.

De plus, le cycle de production est plus court en cages flottantes. Le poisson atteint un poids moyen de 500 g en 4 ou 5 mois contre 6 à 8 mois dans les élevages classiques du tilapia. « Une cage en forme carrée de 3m de côté et 2m de profondeur peut produire environ une tonne de poissons, voire plus », foi du spécialiste. Il a souligné que la cage flottante peut être utilisée aussi bien pour la production du tilapia que pour celle des silures. Mais au regard des préférences des populations pour les tilapias, l'Offensive misera plus sur cette espèce.

Les opérateurs économiques convaincus par cette présentation ont exprimé leurs volontés à s'engager dans cette technique pour l'atteinte des objectifs de production de cent mille tonnes de poissons par an dans le cadre de l'offensive agropastorale

et halieutique 2023-2025. « Je planifie déjà de mettre en place six plateformes de quatre cages avec un objectif de production de 12 tonnes de poissons par mois. S'il y a un accompagnement visant à faire baisser le coût de l'aliment, je vais en faire plus », a annoncé monsieur Adama Traoré, agronome et fermier. Il n'a pas manqué de soulever quelques inquiétudes liées à la sécurisation du site de production. En réponse, le Directeur de l'Aquaculture et de la recherche du Développement assure que dans le cadre de « l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 », un dispositif de sécurisation du site et des infrastructures est en cours de mise en place. Aussi, le plan de développement de Samandeni au Burkina Faso prévoit la construction d'importantes infrastructures de désenclavement ■

Par MYNA avec Sercom

CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre Sidi Touré rassure sur l'affaire des poissons morts



Le Ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques et son homologue de l'environnement et du développement durable et de la transition écologique étaient, mardi 05 mars 2024, sur les sites des poissons morts dans la commune de Koumassi (un quartier au sud d'Abidjan). Les Ministres Sidi Tiémoko Touré et Assahoré Konan Jacques se sont rendus en personne sur les lieux afin de constater cette mortalité subite de plusieurs petits poissons, découverts par des riverains et les services vétérinaires du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). Sidi Touré s'est félicité de la promptitude avec laquelle tous les services de l'Etat, notamment les Ministères, le CIAPOL, la Police Scientifique et la Gendarmerie ont fait preuve pour mener les premières investigations. Le patron du MIRAH a profité de cette visite pour appeler les populations ivoiriennes à mettre fin à toute activité de pêche dans la zone, tout en les rassurant de la disponibilité, au plus vite, des premiers résultats des causes de cette mortalité. Pour finir, le Ministre a indiqué que les poissons présents sur le marché ne souffrent d'aucune maladie ■

Par Sorraya OKAKO

SÉNÉGAL

Le Ministre Papa Mbaye soutien les acteurs de la Pêche Artisanale

Le Ministre sénégalais des Pêches et de l'Economie Maritime, Papa Sagna Mbaye, a octroyé une subvention de 202 millions de F CFA aux acteurs de la pêche artisanale du pays. C'était à l'occasion de la réunion de concertation entre les acteurs publics et privés de la pêche. L'objectif de cette rencontre était de faire l'état des lieux sur le fonctionnement des CLPA, des quais de pêche, des sites de transformation et de dégager les difficultés majeures du secteur.



de ces intempéries pour affronter ce grand inconnu qui est la Mer.

Lors des discussions qui ont duré une journée entière, les pêcheurs, mareyeurs et femmes transformatrices qui ont assisté aux réflexions, ont exhibé les maux endogènes et exogènes qui constituent d'obstacles pour le bon fonctionnement de leur activité. À cet effet, le ministre Papa Sagna Mbaye a, lors de son discours de clôture, déclaré que des solutions ont été trouvées sur 1/3 des préoccupations de ces acteurs de pêche artisanale. « Ces gens-là sont confrontés à de sérieux problèmes ». Nous allons faire la restitution. Nous avons enregistré leurs maux et avons trouvé des solutions. Mais, je précise aussi que nous sommes

tombés d'accord que nous ne pouvons pas trouver des solutions à tous ces problèmes dans un an », a-t-il signalé. Le Ministre sénégalais a assuré que les autres défis à relever feront l'objet d'une réunion, sous 8 thèmes entre les techniciens du département qui prendront en charge ces problèmes techniques et essayerons d'apporter des solutions techniques.

Pour ce qui est de la plaidoirie des comités locaux de la pêche artisanale (CLPA) du Sénégal, consistant à une érection d'un autre port de pêche, Papa Sagna a soutenu cette cause.

Quant aux financements et subventions des acteurs de la pêche artisanale, le membre du gouvernement a révélé que

son département a dégagé une enveloppe de 202 millions pour répondre à leurs aspirations. « Nous avons 41 comités de locaux pour le développement de la pêche artisanale. Chaque CLPA recevra 2 millions de FCFA. Ce qui fera 82 millions. Dorénavant, une augmentation de 50 millions par an sera allouée au bureau national des CLPA qui a besoin des moyens pour se déplacer, pour fonctionner mais également pour payer le personnel d'appui », a-t-il souligné. Pour les femmes transformatrices, il a été dégagé une enveloppe de 50 millions Cfa tandis que 20 millions CFA de subvention seront accordés au Bureau national des quais de pêche.

Les gilets de sauvetage qui, auparavant, étaient subventionnés seront désormais remis aux pêcheurs gratuitement pour sécuriser les embarcations. Pour l'année 2024, 60 000 gilets seront distribués aux CLPA gratuitement, ce qui fait quatre (4) fois plus que ce qui a été commandé cette année. Pape Sagna Mbaye a, par ailleurs, promis une réunion technique avec le bureau National des CLPA pour une hiérarchisation des priorités du secteur de la pêche artisanale ■

Par Sandrine KOUADIO
avec Sercom



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
(+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 01 01 04 50 00

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:
OUATTARA Dit Vali
(+ 225) 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
BOSSIEHI Sylvain Jules
(+ 225) 07 09 50 02 77

SERVICE COMMERCIAL:
(+ 225) 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
Consty HENNEKA
hennekac@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:
No 21/D du 28 octobre 2019

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSIION:
HOODA GRAPHICS



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques



PROJET DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES SERVICES DU MIRAH (PRO INFRASTRUCTURES)

L'objectif général est de mettre à la disposition du personnel des différents services du MIRAH, des infrastructures et des équipements adéquats, en vue d'améliorer leurs conditions de travail,

Coût: 4 384 000 000 F CFA

Durée: 3 ans